

FACULDADE DE LETRAS  
INSTITUTO DE ARQUEOLOGIA

# CONIMBRIGA

*VOLUME XXXI*



UNIVERSIDADE DE COIMBRA

1992

PATRICK LE ROUX  
CNRS Paris/Université de Toulouse

DEUS AERNUS: *CIL*, II, 2607 = 5651 RECONSTITUÉ  
«Conimbriga», XXXI, 1992, p. 173-180

RESUMO: Incompleta aquando da publicação do *CIL*, a inscrição pode agora ser lida na íntegra, graças à identificação da parte inferior da ara, inédita, conservada em Castro de Avelãs. Datável do séc. II d. C, foi dedicada por *M. Placidius Placidianus* e ostenta urna fórmula votiva insolita. Tecem-se, a propósito, algumas considerações acerca da relação entre o *deus Aernus* e a cidade dos *Zoelae*.

RÉSUMÉ: Incomplète à l'époque de la publication du *CIL*, l'inscription peut être lue intégralement aujourd'hui grâce à l'identification de la partie inférieure de l'autel, inédite, conservée à Castro de Avelãs. Datable du deuxième siècle de notre ère, elle est dédiée par *M. Placidius Placidianus* et comporte une formule votive insolite. Remarques sur les liens entre le *deus Aernus* et la cité des *Zoelae*.

(Página deixada propositadamente em branco)

## DEUS AERNUS: C./L., II, 2607 = 5651 RECONSTITUÉ

Depuis l'époque de E. Hübner, le musée M. Sarmiento de Guimarães conserve la partie supérieure d'un autel au dieu indigène *Aernus*, provenant du mur de l'ancien monastère de Castro de Avelãs. Afin de l'exposer dans le cloître, on a reconstruit la base artificiellement, sans pouvoir, évidemment, proposer la suite du texte, ni donner une idée de ce qu'elle pouvait être (Fig. 1). Toutefois, le C./L., II, 5651, enregistrait l'opinion de M. Sarmiento, selon lequel deux lettres au moins manquaient au début de la troisième ligne, sans dire pourtant que le savant portugais pensait à P et L (1). Le document avait suscité de l'intérêt surtout parce qu'il montrait que la lecture *aeterno* était à proscrire et qu'il s'agissait bien de *Aerno*, datif pour un *deus Aernus* attesté par d'autres inscriptions (2). Aujourd'hui, à la suite de deux visites épigraphiques sur le site du vieux monastère de Castro de Avelãs en 1987 et en 1992, en compagnie de A. Tranoy, et après une reprise de l'ensemble du dossier de l'épigraphie de ce site (3), je suis en mesure d'affirmer que c'est bien la base de la partie

6) Cf. J. d'ENCARNAÇÃO, *Divindades indígenas sob o domínio romano em Portugal. Subsídios para o seu estudo*, Lisbonne, 1975, p. 80 (=ENCARNAÇÃO, *Divindades*).

(2) Cf. ENCARNAÇÃO, *Divindades*, p. 79-85: C.I.L., II, 2606 = I.L.E.R., 709; I.L.E.R., 710. L'inscription de Pontevedra, I.R.G., III, 29 = I.L.E.R., 954 (cf. A. TRANOY, *La Galice romaine. Recherches sur le Nord-Ouest de la péninsule Ibérique dans l'Antiquité*, Paris, 1981, p. 288 = TRANOY, *Galice*), n'est pas de lecture suffisamment assurée pour qu'on puisse la retenir, ce que ne fait d'ailleurs pas J. M. BLÁZQUEZ, *Religiones primitivas de Hispania, I, Fuentes literarias y epigráficas*, Madrid, 1962, p. 65-66 (= BLÁZQUEZ, *Religiones*). On ne peut pas davantage tenir compte de I.L.E.R., 711, de la province de Cacérés.

(3) Il s'agit d'un travail de préparation du *corpus* des inscriptions du Nord du Portugal et de révision du C.I.L.

conservée à Guimarães qui se trouve aujourd'hui près du monastère (Fig. 2), après qu'elle a été retirée d'un mur de la "Torre velha" ou de l'église même, d'où provenait aussi le document publié au *C.I.L.* (4). C'est en même temps, l'occasion de chercher à faire le point sur cette divinité locale (5).

La partie supérieure (A) et la partie inférieure (B), réapparue et, comme j'e l'ai dit, inédite, sont assurément taillées dans le même matériau, désigné sous le nom de "marbre de Santo Adrião". La largeur et l'épaisseur de l'une et de l'autre ont été mesurées 28 x 11,5 cm (A) et 26 x 12 cm (B) (6) et le dé central, représentant le champ épigraphique, a, dans les deux cas, 25 cm de largeur. La hauteur des lettres est de 6,1 à 5,7 cm en bas, ce qui pose d'autant moins de problème que la graphie est rigoureusement la même, comme le montre le dessin des lettres A, N et R (7).

Les textes sont, nous l'avons vu, incomplets et indépendamment l'un de l'autre s'établissent ainsi:

A) DEO AER	B) • S+LAÇI
NOM	-IANVS
•• ACIDI	V L R

La reconstitution de l'inscription au complet, qui ne concerne finalement que les noms du dédicant, n'offre pas de réelle difficulté quand on rapproche les deux parties et qu'on tient compte de la haste conservée

(4) La base retrouvée est, aujourd'hui encore, conservée dans l'église en voie de restauration. Elle est inédite à ma connaissance.

(5) Pour la bibliographie essentielle, cf. *supra* n. 2.

(6) La variation de la largeur s'explique par la différence entre le couronnement et le socle et par le fait qu'il s'agit d'une mesure moyenne, évaluée à un moment où le rapprochement entre les deux fragments n'avait pas été effectué. La hauteur conservée est de 42 + 45 = 87 cm.

(7) Les lettres, allongées, sont, en effet, régulièrement dessinées et le sillon de gravure est évasé et peu profond. Les A n'ont pas de barre centrale et les R sont des P dont la boucle n'est pas fermée, auxquels on a associé un jambage oblique légèrement incurvé.

avant *LACI* à la première ligne du texte B. On peut donc proposer de lire la dédicace de la manière suivante:

*Deo Aerino M(arcus) / [PI]acidi/[u]s [P]lacil[d]ianus / v(otum) l(ibens) r(edidit ou [etulit] ).*

Au dieu Aernus; Marcus Placidius Placidianus a accompli de bon gré en retour [la promesse de] son vœu.

Les éléments précis de datation du monument et du texte font défaut. A Castro de Avelãs même, il existe un autel funéraire (Fig. 3) d'un certain *Proculeius Gracilis* qui offre des similitudes avec celui-ci (8). Or le fait qu'il s'agisse d'un autel funéraire, le type d'écriture, le formulaire et le décor semblent situer l'épithaphe entre 150 et 250. D'un point de vue formel, indépendamment de la nature différente du contenu, il n'est pas douteux que la dédicace au *deus Aernus* est antérieure au document précédent (9). La forme des lettres, la mise en page soignée, la présence du prénom militent en faveur du 2<sup>e</sup> siècle. Toutefois, des éléments plus tardifs, comme la coupure syllabique des mots en fin de ligne et la formule *V.L.R.*, peu usitée (10), indiquent une date relativement récente et invitent à placer la dédicace plutôt dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup>s., à un moment où la romanisation a trouvé son équilibre.

(8) *C.I.L.*, 11,5652 = *E.E.*, IX, 110 = *I.L.L.R.*, 3338. Le matériau et la forme du monument sont, en effet, semblables et le décor végétal est également disposé en triangle sur le bandeau; toutefois, il y a des différences de détail. On notera encore que les formules *DM zi S T TL*, bien centrées, ont été inscrites au préalable et qu'une autre main a gravé ensuite le nom et l'âge du défunt.

(9) La comparaison permet de penser que les volutes du fragment supérieur conservé à Guimarães portaient des rosettes aujourd'hui disparues. La graphie des lettres de l'autel funéraire se rapproche davantage encore de T écriture actuaire, mais le sillon de gravure est également peu profond et évasé. Une facture plus maladroite dans le dessin n'implique pas nécessairement une variation chronologique très importante. Il n'est ici question que de chronologie relative.

(10) On évoquera cependant l'autel *hLarocus*, *A.E.*, 1973,315, où se retrouve une formule voisine: *libens animo votum retulit*. Dans les *indices* du *C.I.L.*, on ne relève qu'un exemple proche, qui est donné comme incertain (= II, 3097). Enfin, on observe que l'autel d'Izeda, conservé au musée de Bragança, daté du 2<sup>e</sup>- 3<sup>e</sup>s., offre une formule également peu usitée: *votum promisit* (= *A.E.*, 1973, 314).

De ce point de vue, l'onomastique du dédicant s'insère dans une évolution bien attestée. Il est en possession des *tria nomina* et révèle donc, de la sorte, son statut de citoyen Romain; mais, en même temps, il a un gentilice et un *cognomen* d'origine indigène, ce qui, ajouté au fait que le nom est lui-même dérivé d'un surnom indigène et que le *cognomen* est calqué sur le gentilice, suggère une origine locale et une citoyenneté sans doute assez récente. Le *nomen Placidius* était recensé deux fois comme gentilice pour des citoyens originaires sans doute du N.O.<sup>(n)</sup> et l'un d'eux est *Placidius Placidus*, un vétéran de la VII<sup>e</sup> légion, décédé à Léon probablement sous Sévère Alexandre, à une époque où la légion vivait surtout du recrutement local <sup>(12)</sup>. Ce gentilice s'inscrit dans une série onomastique de noms formés à partir de surnoms et répandus dans l'onomastique pérégrine et latinisée locale. *Flavius*, dans le N.O., est, ainsi, au moins autant le reflet de la vogue du surnom *Flavus* que celui d'une influence flavienne <sup>(13)</sup> et l'on peut lui ajouter *Maternius*, *Proculus* ou *Proculeius*, *Reburrius*, *Rufinius* ou *Severius* et *Severinius* <sup>(14)</sup>. Cette formule onomastique est d'ailleurs très répandue à la même époque dans les pays celtiques et pourrait refléter, ici comme là-bas, une des particularités de l'évolution onomastique due au droit latin et à son influence sur la naturalisation des pérégrins dans les régions rurales ou périphériques. Le *cognomen Placidus* est très usité en *Hispania* et dans le N.O. <sup>(15)</sup>. S'agissant du surnom *Placidianus*, on note qu'il est plus rare que son parallèle *Placidinus* <sup>(16)</sup> et qu'il répond à une forme plus romaine <sup>(17)</sup>.

<sup>(n)</sup> *C.I.L.*, II, 2640; *A.E.*, 1985, 601.

<sup>(12)</sup> Cf. P. LE ROUX, Provincialisation et recrutement militaire dans le N.O. hispanique au Haut-Empire romain, *Gerión*, 3, 1985, p. 300-307.

<sup>(13)</sup> L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que l'attribution du nom impérial obéissait à des règles non écrites, mais assez strictement respectées dans la pratique.

<sup>(14)</sup> TRANOY, *Galice*, p. 363-365, ne paraît pas tenir compte de ces cas de figure. Cf. cependant la liste de A. MOCSY et al, *Nomenclator provinciarum Europae Latinarum et Galliae Cisalpiniae cum indice inverso*, Budapest, 1983, p. 181, 233, 241, 246, 264 (= MOCSY, *Nomenclator*).

<sup>(15)</sup> TRANOY, *Galice*, p. 364. Il s'agit d'un surnom évidemment latin, mais répandu chez les indigènes sans doute par l'effet d'une interprétation, comme c'est aussi le cas pour des noms comme *Porcius*, *Proculus*, *Rufus*, etc.

<sup>(16)</sup> MOCSY, *Nomenclator*, p. 225.

<sup>(17)</sup> I. KAJANTO, *The latin cognomina*, Helsinki, 1965, p. 262.

La formule votive exprime qu'une attente a été comblée et le choix d'un autel relativement imposant par ses dimensions permet de supposer que le vœu concernait quelque chose d'important du point de vue du dédicant. L'identité de la divinité invoquée est essentielle en ce cas. Malheureusement, les documents qui la mentionnent sont très peu nombreux, mais ils limitent son influence à la région de Castro de Avelãs (18). Le qualificatif *deus* rappelle qu'il s'agit d'un dieu d'origine indigène, sans qu'on puisse lui attribuer avec certitude une valeur chronologique (19), même s'il est admissible de penser que c'est surtout au 2<sup>e</sup> siècle que l'habitude de l'inscrire se répand, quelle qu'en soit la signification religieuse (20). Les trois inscriptions désignent, en effet, *Aernus* comme *deus Aernus* et c'est à juste titre qu'on a mis en doute le caractère de divinité de la végétation qui lui a été parfois attribué (21). Dans la mesure où le monument, aujourd'hui disparu, est dédié par *Cordo Zoelarum*, il est logique de voir dans *Aernus* un dieu topique, protecteur de la communauté et de la *civitas* dans son ensemble (22). Si tel est bien le cas, la démarche de *Placidius Placidianus*, même privée, s'inscrit dans un cadre officiel et peut renvoyer à son accession à la citoyenneté Romaine soit par le biais du droit Latin, soit par le service militaire (23).

Datable du 2<sup>e</sup> siècle, le document reconstitué attire une nouvelle fois l'attention sur l'évolution des communautés indigènes après la décision flavienne d'étendre le *ius Latii* à toutes les cités d'Hispanie qui n'en

(18) Cf. ENCARNÇÃO, *Divindades*, p. 79-85, avec la bibliographie.

(19) Malgré M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, La datation des inscriptions latines dans les provinces occidentales de l'Empire romain d'après les formules *in h(onorem) d(omus) d(ivinae) et d(eo), d(eae)*, *A.N. R.W.*, 11,3,1975, p. 232-282, qui ne s'appuie que sur les inscriptions bien datées. La date de 124, qu'elle obtient comme la plus précoce, autorise à penser que la mention *deus*, à plus forte raison placée après le nom divin, était employée au moins dès l'époque flavienne, de la même manière que l'expression *domus divina*, on le sait, est mentionnée dès Tibère.

(20) Cf. *I. R. C.*, 1,48.

(21) Sur la foi du décor végétal de l'autel de Guimarães: cf. la bibliographie *supra* n. 2, où sont recensées toutes les interprétations envisagées jusqu'à ce jour.

(22) La dédicace par un *ordo* est quelque chose de rare, en particulier dans la péninsule Ibérique. Cf., en Italie, *C.I.L.*, XI, 1545 = *I. L. S.*, 3084, de Fiésoles.

(23) Le dédicant du troisième document, *Lucretius Valens*, est aussi citoyen romain. La naturalisation d'une communauté ou d'un individu n'impliquait pas l'abandon des dévotions envers les cultes ancestraux qui se fondaient ainsi encore davantage dans le panthéon hiérarchisé d'un indigène romanisé.

bénéficiaient pas encore. Les *Zoelae* du *conventus Asturum* se sont intégrés dans ce mouvement. Il est très probable que leur *oppidum* - chef-lieu était situé à Castro de Avelãs et que le *deus Aernus* y avait un sanctuaire officiel <sup>(24)</sup>. Les changements se sont opérés lentement et le dédicant réidentifié traduit bien ce que furent sur le plan de l'onomastique les conséquences des naturalisations locales toujours plus nombreuses.

<sup>(24)</sup> Si la localisation du chef-lieu de la cité est bien à Castro de Avelãs, il est indispensable, me semble-t-il, de réviser les limites du *conventus Asturum* dans cette zone, telles qu'elles ressortent de la carte de TRANOY, *Galice*: en effet, l'agglomération capitale s'y trouve en position excentrée, à cheval sur la limite ou presque.



FIG. 1 — Partie supérieure de l'autel exposée au Musée M. Sarmento à Guimarães



FIG. 2 — Partie inférieure de l'autel à Castro de Avelãs.



FIG. 3 — Autel funéraire provenant de Castro de Avelãs, conservé au musée de Bragance.